

5.0 crédits

22.5 h + 35.0 h

1 + 2q

Enseignants:	Suner Munoz Ferran ;
Langue d'enseignement:	Allemand
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Avoir atteint le niveau B2+ en allemand tant à l'oral qu'à l'écrit (Cadre européen commun de référence) ou avoir suivi le cours LGERM1501.
Thèmes abordés :	<p>Les thèmes suivants seront abordés :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Finalités et objectifs de l'enseignement de l'allemand comme langue étrangère en communauté française de Belgique. 2. Description et illustrations des approches, outils et techniques d'enseignement des aptitudes langagières. 3. La théorie de la tâche (simple/complexe, didactique/fonctionnelle, verbale/non verbale, formelle/signifiante) appliquée à l'allemand. 4. Conception et discussion critique de séquences d'enseignement et d'apprentissage (y compris les techniques d'évaluation formative et certificative). <p>Les diverses compétences langagières requises sont définies comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension à la lecture. <p>Pouvoir comprendre de façon autonome des textes factuels et des articles spécialisés en rapport avec le monde de l'enseignement. Niveau C2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ".</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension à l'audition. <ol style="list-style-type: none"> 1. Individuelle : Pouvoir comprendre sans aucune difficulté le langage oral, que ce soit dans les conditions du direct ou dans les médias et quand on parle vite, à condition d'avoir eu le temps de se familiariser avec un accent particulier. Pouvoir comprendre des documents audiovisuels en rapport avec le monde de l'enseignement. 2. Interactive : Pouvoir suivre une conversation courante entre plusieurs locuteurs natifs sur un sujet en rapport avec le monde de l'enseignement. Niveau C2 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ". <ul style="list-style-type: none"> - Expression orale. <ol style="list-style-type: none"> 1. Individuelle : Pouvoir donner un cours devant un auditoire, de manière claire et structurée, sur un sujet en rapport avec le monde de l'enseignement, en ne faisant référence que de manière occasionnelle aux notes écrites. Pouvoir présenter des descriptions claires et détaillées de sujets en rapport avec le monde de l'enseignement, en intégrant les thèmes qui y sont liés, en développant certains points particuliers et en terminant l'intervention de manière appropriée. 2. Interactive : Pouvoir prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets en rapport avec le monde de l'enseignement. Participer activement à une conversation dans des situations familières, présenter et défendre ses opinions. Pouvoir communiquer avec un certain degré de spontanéité et d'aisance qui rende possible une interaction normale avec un locuteur natif. Pouvoir participer de manière active, souple et efficace à des conversations dans le domaine de l'enseignement. Pouvoir exprimer, articuler et défendre ses opinions en liant ses interventions à celles de ses interlocuteurs, dans des conversations du domaine de l'enseignement. Niveau C1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues ". <ul style="list-style-type: none"> - Code. <p>Pouvoir maîtriser suffisamment les fonctions langagières, les structures grammaticales (simples et complexes), le vocabulaire (général et spécifique au domaine d'études), la prononciation et l'intonation du néerlandais pour permettre une communication aisée et spontanée. Une attention particulière est accordée au " langage de la classe ".</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Développer un savoir, un savoir-faire et un savoir-être nécessaires pour enseigner l'allemand comme langue étrangère dans l'enseignement secondaire général (dit "de transition") de la CFWB. Faire preuve d'une compétence langagière de haut niveau dans la langue cible.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	<p>L'évaluation consiste en :</p> <p>Pour le volume 1 : Un examen écrit qui placera l'étudiant dans une (plusieurs) situation(s) similaire(s) à celles pratiquées au cours (entre autres l'application des théories de l'apprentissage et les divers concepts didactiques).</p> <p>Pour le volume 2, partie séminaire : travail à rendre (mise à jour et amélioration d'une préparation "type" présentée lors du séminaire).</p> <p>Pour le volume 2, partie compétence communicative : Un examen oral interactif et individuel qui placera l'étudiant dans une (plusieurs) situation(s) similaire(s) à celles pratiquées au cours. Le savoir-faire communicatif sera évalué. L'évaluation continue portera sur la participation de l'étudiant aux diverses activités et sur la préparation de chacune d'elles, en particulier (au moins) une ou plusieurs présentation(s) orale(s) au cours.</p>
Méthodes d'enseignement :	Support : Un syllabus sera disponible sur moodle, mais les notes personnelles restent indispensables (ce qui implique que la présence aux cours est requise).

Contenu :	<p>Ce cours aborde l'analyse des finalités et objectifs de l'enseignement de l'allemand comme langue étrangère; il définit une théorie de la "tâche" et propose la description de séquences d'enseignement et d'apprentissage (y compris les techniques d'évaluation formative et sommative).</p> <p>La partie théorique du "cours" prend la forme d'un exposé magistral (15 h.), la partie "séminaire" porte à la fois sur : 1) la présentation et l'analyse critique de séquences didactiques (leçons) par les étudiants (15h) et 2) sur le développement de la compétence communicative requise (20h). Pour cette dernière partie, l'étudiant sera amené à prendre part à des activités lui permettant d'exercer et de développer ses compétences communicatives et sa maîtrise de la langue (principalement l'expression orale) dans des situations diverses : cours interactifs ; cours débats ; cours jeux de rôles ; cours courts exposés magistraux ; cours expression libre ; cours synthèses ; etc. Avant chaque activité, l'enseignant mettra à la disposition de l'étudiant une panoplie d'outils (techniques de communication, fonctions langagières, vocabulaire général et spécialisé, rappels grammaticaux, ...) et de ressources (documents écrits, audiovisuels, sites internet ...) qui lui permettront d'être opérationnel dans chacune des situations de communication interactive, pour autant qu'il s'y prépare avec toute l'application requise. Des activités de "feedback" et de remédiation seront éventuellement proposées. Des instructions détaillées concernant chaque activité seront communiquées à l'avance aux étudiants.</p>
Bibliographie :	/
Autres infos :	Un effort de documentation personnelle parallèle au cours est exigé.
Faculté ou entité en charge:	LMOD

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en langues et lettres françaises et romanes, orientation générale	ROM2M	5	-	
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation germaniques)	GERM2A	5	-	
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques	GERM2M	5	-	
Master [120] en langues et lettres anciennes, orientation classiques	CLAS2M	5	-	
Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (langues et lettres modernes, orientation générale)	ROGE2A	5	-	
Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale	ROGE2M	5	-	
Master [120] en langues et lettres anciennes et modernes	LAFR2M	5	-	
Master [120] en traduction	TRAD2M	5	-	